

Réf : DCM/2015/n°40/7.1/19.03/19

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	27	28

Date de la convocation : 10/03/2015
Date de l'affichage : 13/03/2015

SEANCE DU 19 MARS 2015

L'an deux mille quinze,
Le DIX NEUF MARS à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Christelle BERTINI, Véronique BONVICINI, Sabine ROUX, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Cédric BONATO, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto, Stéphane PIGNAN.

Absents : Hélène THELENE.

Absent ayant donné procuration : JC CAMPOS à Patrice DEVILLE

Secrétaire de séance : Véronique BONVICINI

OBJET :

**BUDGET COMMUNE
BUDGET PRIMITIF 2015**

Rapporteur : Mme Soleyrol

Il est demandé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2015 du budget de la Commune, qui peut se résumer comme suit :

- **Dépenses de fonctionnement : 12 789 341 €**
 - 011 Charges à caractère général : 2 871 310 €
 - 012 Charges de personnel & frais assimilés: 6 274 000 €
 - 65 Autres charges de gestion courante : 1 576 609 €
 - 66 charges financières : 445 000 €
 - 67 charges exceptionnelles : 11 000 €
 - 68 Dotations aux amortissements : 653 000 €
 - 023 virement section d'investissement : 958 422 €
- **Recettes de fonctionnement : 12 789 341 €**
 - 013 Atténuation de charges : 124 500 €
 - 70 Produits des services... : 2 772 100 €
 - 042 Opérations d'ordre entre services : 244 756 €
 - 73 Impôts & taxes : 6 656 034 €
 - 74 Dotations & participations : 2 122 912 €
 - 75 Autres produits de gestion courante : 83 700 €
 - 77 Produits exceptionnels : 20 000 €
 - 002 Résultats de fonctionnement reporté : 765 339 €

- **Dépenses d'investissement : 3 853 792 €**
 - Dépenses non affectées : 796 000 €
 - 16 emprunts en euros : 746 000 €
 - 20 immobilisations incorporelles : 50 000 €
 - OP 32 : Mairie : 83 000 €
 - 21 immobilisations corporelles : 83 000 €
 - OP 33 : Centre social : 35 000 €
 - 21 immobilisations corporelles : 35 000 €
 - OP 37 : Police Municipale : 961 918 €
 - 21 immobilisations corporelles : 961 918 €
 - OP 38 Crèche : 13 500 €
 - 21 immobilisations corporelles : 13 500 €
 - OP 45 Vidéosurveillance : 425 000 €
 - 21 immobilisations corporelles : 425 000 €
 - OP 49 : Eglise : 25 574 €
 - 21 immobilisations corporelles : 25 574 €
 - OP 61 : Cimetière : 30 000 €
 - 21 immobilisations corporelles : 30 000 €
 - OP 62 Bâtiments 2015 : 368 300 €
 - 21 immobilisations corporelles : 368 300 €
 - OP 63 VRD 2015 : 864 500 €
 - 21 immobilisations corporelles : 864 500 €
 - OP 64 Environnement 2015 : 10 000 €
 - 21 immobilisations corporelles : 10 000 €
 - OP 65 : Matériel 2015 : 241 000 €
 - 21 immobilisations corporelles : 241 000 €
- **Recettes d'investissement : 3 853 792 €**
 - Recettes non affectées : 3 349 517 €
 - 001 Résultat d'investissement reporté : 478 923 €
 - 021 autofinancement prévisionnel : 958 422 €
 - 10 dotations, fonds divers, réserves : 409 172 €
 - 16 emprunts : 850 000 €
 - 024 : Produit de cessions immobilières : 500 000 €
 - 28 amortissements : 653 000 €
 - OP 49 : Eglise : 4 275 €
 - 13 subventions d'investissement : 4 275 €

Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix :

Pour : 22. Contre : 6 : Rachida Bouteiller, Cédric Bonato, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet,
Guillaume Ber, Amandine Jacinto
- adopte le Budget Primitif 2015 de la Commune

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 23/03/2015
- date d'affichage : 23/03/2015

Accusé de réception en préfecture
030-213000037-20150319-DCM-2015-40-DE
Date de télétransmission : 23/03/2015
Date de réception préfecture : 23/03/2015